







Paris, le 7 juin 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Steaks hachés surgelés du FEAD 2018 de mauvaise qualité

Les 4 associations françaises (Banques Alimentaires, Croix-Rouge française, Restaurants du Cœur et Secours populaire français) bénéficiant du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) ont été victimes d'une fraude sur les steaks hachés surgelés proposés aux personnes les plus démunies dans le cadre de l'aide alimentaire européenne.

Les associations ont stoppé à leur initiative et à titre conservatoire la distribution des lots de steaks hachés surgelés sur l'ensemble de leurs réseaux et alerté les autorités au niveau départemental et national dès la prise de connaissance de doutes sur la qualité du produit en février dernier.

Des analyses ont été diligentées et ont permis d'écarter tout risque sanitaire concernant ces steaks hachés. Elles ont en revanche mis en lumière la très mauvaise qualité des produits.

La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes a mis à jour une fraude de la part du fournisseur, le produit ne respectant pas les termes du cahier des charges sur lequel il s'était engagé.

Le fournisseur doit donc reprendre les produits concernés et les remplacer en quantité équivalente.

Ces steaks hachés surgelés font partie des 27 produits proposés en 2018 par le FEAD qui soutient 5 millions de personnes en difficulté en France.

La vigilance et la réactivité des associations et de leurs bénévoles ont permis de déceler les anomalies dès qu'elles ont été constatées, leur souhait étant de proposer des produits alimentaires de qualité aux personnes les plus démunies qu'elles accompagnent.

Les associations françaises victimes ont par ailleurs demandé une compensation financière pour faire face aux frais de stockage engendrés par cette situation.

Il est impératif d'œuvrer rapidement dans l'intérêt des millions de personnes aidées dans le cadre de l'aide alimentaire européenne.